

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 23 FEVRIER 2023

Liste des délibérations

(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - MARTIN Jean-Marie - FEUTRIER Stéphanie - GRANGE Michel

Étaient représentés : RIVAS Natacha (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - CLAPPIER Pascal (donne procuration à MAGNIN Carine) - POIROT Marie (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre) - GRANGE Christian (donne procuration à FALCOZ Corine) - RETORNAZ Lénaïck (donne procuration à RETORNAZ André)

Monsieur Guy GRANGE est désigné secrétaire de séance.

1. Délibération n°23-02-012 : Création de la société publique locale (SPL) Maurienne Galibier Tourisme
→ approuvée à l'unanimité
2. Délibération n°23-02-013 : Révision de l'arrêté préfectoral portant création de la plateforme aéronautique de Valloire
→ approuvée à l'unanimité
3. Délibération n°23-02-014 : Renouvellement de l'organisation du temps scolaire à 4 jours pour la rentrée 2023-2024
→ approuvée à l'unanimité
4. Délibération n°23-02-015 : Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote de budget primitif 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2022
→ approuvée à l'unanimité
5. Délibération n°23-02-016 : Débat d'orientations budgétaires 2023
→ approuvée à l'unanimité
6. Délibération n°23-02-017 : Convention de partenariat sportif et d'utilisation d'image tripartite entre la Commune, la SEM Valloire et Ludovic Pommeret pour la saison 2023-2024
→ approuvée à l'unanimité

Affichée et publiée le 27 février 2023.

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

